



## MONTANTS DES COTISATIONS 2023 (inchangés par rapport à 2020, 2021 et 2022)

Les cotisations sont valables pour une année civile

Les montants des cotisations sont dégressifs, en fonction du trimestre à partir duquel vous adhérez

### Cotisation plein tarif :

*Montant de la cotisation annuelle si vous adhérez au cours du :*

- 1<sup>er</sup> trimestre (janvier, février, mars) : 18,00€
- 2<sup>ème</sup> trimestre (avril, mai, juin) : 16,00€
- 3<sup>ème</sup> trimestre (juillet, août, septembre) : 14,00€
- 4<sup>ème</sup> trimestre (octobre, novembre, décembre) : 12,00€

Cotisation demi-tarif : personnes aux revenus modestes (inférieurs à 1000€), mineurs, étudiants de moins de 25 ans non-boursiers, et familles de 4 membres et plus (tarif par personne).

*Montant de la cotisation annuelle si vous adhérez au cours du :*

- 1<sup>er</sup> trimestre (janvier, février, mars) : 9,00€
- 2<sup>ème</sup> trimestre (avril, mai, juin) : 8,00€
- 3<sup>ème</sup> trimestre (juillet, août, septembre) : 7,00€
- 4<sup>ème</sup> trimestre (octobre, novembre, décembre) : 6,00€

Cotisation 30% de réduction : couples (tarif par personne)

*Montant de la cotisation annuelle si vous adhérez au cours du :*

- 1<sup>er</sup> trimestre (janvier, février, mars) : 12,60€
- 2<sup>ème</sup> trimestre (avril, mai, juin) : 11,20€
- 3<sup>ème</sup> trimestre (juillet, août, septembre) : 9,80€
- 4<sup>ème</sup> trimestre (octobre, novembre, décembre) : 8,40€

Cotisation réduite : pour les personnes participant pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'année en cours aux activités de l'association (durée de 14 jours maximum)

Quel que soit le moment de l'année : 6€

